



## **FO continue d'exiger des garanties pour la pérennité de l'AFPA**

L'AFPA (Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes) joue un rôle primordial pour les stagiaires qu'elle accueille. Elle permet à de nombreuses personnes en grande précarité de retrouver un emploi. La confédération FO reste mobilisée pour préserver l'avenir de l'AFPA et le service public de formation professionnelle pour les adultes.

Une délégation FO a rencontré le conseiller de la ministre du travail chargé des politiques de l'emploi concernant la situation de l'AFPA et de ses salariés, suite à l'annulation de l'homologation du PSE par le Tribunal Administratif de Bobigny.

Si le conseiller ministériel a été à l'écoute de notre délégation, assurant que la ministre avait un œil bienveillant sur « l'opérateur » AFPA. FO se veut toutefois prudente, en attente de réponses notamment en matière de missions de Services Publics, de réduction de l'endettement et d'augmentation des salaires. FO a rappelé la capacité de réactivité dont ont fait preuve les salariés afin d'assurer leur mission.

Nous avons rappelé que Force Ouvrière était un syndicat qui négociait, dans la mesure où il y avait des moyens pour améliorer les acquis, notamment en matière de salaire. Les tutelles doivent donner les moyens à l'AFPA pour qu'elle assure un véritable dialogue social.

**Force Ouvrière continuera d'exiger des garanties pour la pérennité de l'AFPA et le retour à des financements directs de l'Etat pour les actions de formation, qualifiantes ou non, s'adressant aux demandeurs d'emploi.**

**La SFNFOFPA continuera d'agir contre les licenciements, contre les fermetures de centres, pour des embauches sous contrats CDI, pour l'augmentation des salaires, pour le développement de l'AFPA.**

Contact :

**Nathalie HOMAND**  
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et  
du Service public**

✉ [nhomand](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)  
[@force-ouvriere.fr](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)  
☎ 01.40.52.84.45

Paris, le 8 octobre 2020